

Nancy, le 4 mars 2026

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;
Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 modifié relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2010 modifié fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, modifié par l'arrêté du 25 août 2011 ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 modifié fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2022 modifié portant délégation de pouvoirs des ministres chargés de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports aux recteurs d'académie et aux vice-recteurs des îles Wallis et Futuna, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires relevant des ministres chargés de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Vu l'arrêté ministériel du 5 septembre 2025 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté ministériel du 14 janvier 2026 fixant au titre de l'année 2026 le nombre et la répartition des postes offerts à l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu les délibérations du jury qui se sont déroulées le 4 mars 2026.

ARRÊTE

Article 1 : Sont autorisés à participer à l'oral d'admission de l'examen professionnel d'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2026, les candidats mentionnés sur la liste jointe en annexe.

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz est chargée de l'exécution du présent arrêté.


Pierre-François MOURIER

RECRUTEMENTS ADMINISTRATIFS - 2026

Résultats - Admissibilité

Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement.

Secrétaire Administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur Examen avancement classe exceptionnelle

N° Candidat - Civilité Nom Prénom	Résultat
2242852841 - MME BOULARIAH HASSINA	Admissible
2008126759 - MME CHARTON PEDREGAL ERIKA	Admissible
2340278602 - MME FERSTLER MUNIER VALERIE	Admissible
1837793881 - MME GERARDIN PEGGY	Admissible
2538411262 - M. GUICHARD ERIC ALAIN	Admissible
2544723803 - MME HENRY CÉLINE CHANTAL PIERRETTE	Admissible
1606045422 - MME LAMBERT HAIZOUN FRANCE	Admissible
2008133877 - MME LITIM BOUTADJINE HADDA	Admissible
2545817780 - MME MATHIEU GRAVIER CHRISTELLE	Admissible
1837797454 - M. MONTEL JONATHAN	Admissible
2539438565 - MME NALET FLORENCE	Admissible
1738215952 - MME PARMENTIER FLORENCE IRÈNE THÉRÈSE	Admissible
2538411230 - MME PINGUAT PIERROT FABIENNE	Admissible
2546912780 - MME RENAUDIN GARNIER STEPHANIE	Admissible
2341303587 - MME RICHIER FRANCOISE	Admissible
2545831251 - MME SCHWARTZ KUNZLI SCH VALERIE	Admissible
2342405204 - MME VIGNERON WARIN JULIE ROSE GENEVIÈVE	Admissible
2243926682 - MME VOINCHET LAURE	Admissible

Candidature(s) : 1 à 18 sur 18 (18 candidats sur la page)

A Nancy,, le 04/03/2026
Président du Jury

BROSSARD Arnaud

Page 1/1